

Conservatoire national des arts et métiers



Fondation du Cnam



Comptes annuels 2020

1. Présentation de la Fondation

La fondation universitaire du Conservatoire national des arts et métiers est dénommée : « Fondation du Cnam ».

1.1. Sa création

Le conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a décidé de créer une fondation universitaire et en a approuvé les statuts le 29 juin 2011.

1.2. Son statut

Elle est soumise aux dispositions de l'article L. 719-12 du code de l'éducation et du décret n°2008-326 du 7 avril 2008 relatif aux règles générales de fonctionnement des fondations universitaires.

Elle ne dispose pas de la personnalité morale.

Le siège de la fondation est fixé au siège du Cnam, 292 rue Saint-Martin à Paris (3ème).

1.3. Son projet

Le projet stratégique de la Fondation du Cnam s'inscrit dans la continuité du projet de société esquissé en 1794 à l'initiative de l'abbé Grégoire : construire une société plus juste en permettant à chacun de s'épanouir dans sa vie personnelle et professionnelle.

1

Ses axes de développement prioritaires se déclinent ainsi autour d'une idée fondamentale, dans la lignée des valeurs humanistes du Cnam depuis sa création : la nécessité d'investir dans l'humain.

Les 4 axes stratégiques de la Fondation du Cnam se déclinent autour d'une idée fondamentale, dans la lignée des valeurs humanistes du Cnam depuis sa création : la nécessité d'investir dans l'humain.

➤ *Renforcer l'excellence de la formation et de la recherche*

La Fondation du Cnam soutient la mise en place de programmes d'enseignement, de recherche ou d'expertise en résonance avec les problématiques économiques, sociales, ou de politiques publiques actuelles. Fruit de la collaboration entre le corps professoral du Cnam et les entreprises, ces programmes répondent concrètement aux besoins de la société en matière de formation et de compétences. Ils permettent d'explorer de nouveaux domaines scientifiques et de développer des formations pionnières.

➤ *Favoriser la réussite de tous les talents*

La Fondation du Cnam soutient l'insertion professionnelle et l'ascension sociale de tous les publics, quelles que soient leurs origines sociales ou leur situation personnelle. Nos programmes visent en particulier ceux qui ont le moins accès à la formation ou qui ne trouvent pas les solutions adaptées à leurs profils dans l'enseignement supérieur. Nous développons des dispositifs d'aide sociale et soutenons les initiatives en matière d'innovation pédagogique.

➤ *Stimuler l'entrepreneuriat*

La Fondation du Cnam soutient l'esprit d'entreprendre et la capacité d'innovation de ses auditeurs, anciens auditeurs, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques. Nos programmes

encouragent les projets les plus prometteurs en matière de développement d'activité et de création d'emplois, en lien avec les dispositifs pédagogiques de Cnam entrepreneur(s) et le parcours d'accompagnement de l'incubateur du Cnam.

➤ *Valoriser le patrimoine du Cnam*

La Fondation du Cnam participe à la valorisation du patrimoine exceptionnel du Cnam, dans toute sa richesse. Du point de vue scientifique et technique, elle accompagne le Musée des arts et métiers dans la recherche du mécénat nécessaire à la conception des expositions temporaires, à la rénovation des espaces et à la restauration des pièces de ses collections. La Fondation du Cnam contribue également à la rénovation du patrimoine architectural remarquable du site historique parisien, afin d'améliorer les conditions d'études et de travail des auditeurs et des personnels, faire des économies de maintenance et développer des ressources nouvelles. Découvrir le Musée des arts et métiers.

1.4. Ses valeurs

- *Solidarité* : la Fondation du Cnam promeut la solidarité au sein de la communauté du Cnam, en particulier entre les générations d'auditeurs. Son programme Cnam Alumni vise à les fédérer pour constituer un réseau solidaire.
- *Mérite* : la Fondation du Cnam favorise la mobilité sociale des auditeurs du Cnam, véritables entrepreneurs de leur vie professionnelle.
- *Excellence* : la Fondation du Cnam valorise l'excellence académique de ses enseignants-chercheurs ainsi que l'excellence professionnelle de ses auditeurs.

1.5. Ses engagements

La Fondation s'engage à consacrer les fonds qui lui sont versés par ses donateurs à la mise en œuvre de ses actions en toute transparence et à limiter ses frais de gestion au strict minimum.

Tout partenariat avec la Fondation du Cnam doit contribuer à l'intérêt général dans le respect des principes du service public.

La Fondation du Cnam s'engage à respecter les chartes éthiques en vigueur dans le secteur du mécénat.

1.6. Ses missions

La Fondation du Cnam est une fondation universitaire. Conformément à ses statuts, l'objet de la Fondation est d'accompagner le Conservatoire national des arts et métiers dans l'accomplissement de ses missions de service public. Elle a notamment pour mission de :

- *Soutenir l'excellence de la formation et de la recherche du Cnam ;*
- *Promouvoir la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, en s'appuyant sur les ressources du musée des arts et métiers ;*
- *Consolider les partenariats et les liens du Cnam avec le monde socio-économique ;*
- *Contribuer au rayonnement du Cnam, aux niveaux régional, national et international ;*

- *Développer les relations du Cnam avec ses anciens auditeurs et promouvoir leurs parcours ;*
- *Améliorer les conditions d'études des auditeurs et l'environnement de travail des personnels du Cnam ;*
- *Favoriser la valorisation du patrimoine historique, scientifique et architectural du Cnam.*

1.7. Sa gouvernance

La Fondation du Cnam est administrée par un conseil de gestion composé de 15 membres répartis en 3 collèges : le collège des fondateurs (3 membres), le collège des personnalités qualifiées (7 membres) et le collège des représentants du Cnam (5 membres).

Le conseil de gestion se réunit au minimum 2 fois par an et règle, par délibérations, les affaires de la Fondation. Il désigne en son sein un bureau qui comprend le président, le vice-président, un trésorier et un secrétaire.

L'ordonnateur est le président de la fondation.

1.8. Patrimoine de la Fondation

Le patrimoine de la Fondation est principalement constitué des actifs issus du Legs Bernard De Queslen qui ont été intégrés dans les comptes de la Fondation du CNAM au 1^{er} janvier 2016, après décision du Conseil d'administration du CNAM du 17 décembre 2015, à savoir :

- Des actifs immobiliers pour 5 591 k€ (bâtiments au 10 rue Saint Roch à Paris et au 42 rue Carnot à Levallois dans les Hauts-de-Seine),
- Des éléments de trésorerie pour 3 153k€.

2. Bilan¹ de la Fondation

ACTIF	Note annex	Exercice 2020		Exercice 2019	
		Brut	Amort. et dép.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	4.5.3.&4				
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles		7 677 213	1 641 125	6 036 087	6 116 916
Terrains		4 803 000	-	4 803 000	4 803 000
Constructions		2 288 307	1 215 462	1 072 845	1 125 833
Installations techniques, matériel et outillage		122 939	122 939	-	-
Autres immobilisations corporelles		462 967	302 725	160 242	188 083
Immobilisations financières		3 610	-	3 610	3 610
Dépôts et cautionnements versés		3 610	-	3 610	3 610
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		7 680 823	1 641 125	6 039 697	6 120 526
ACTIF CIRCULANT					
Créances		550 683	15 123	535 560	395 386
Créances clients et comptes rattachés	4.5.2.	549 277	15 123	534 153	395 386
Autres créances		1 407	-	1 407	-
Trésorerie		4 082 386	-	4 082 386	3 871 684
Disponibilités	4.5.6.	3 203 921	-	3 203 921	3 201 184
Opérations de trésorerie entre le CNAM et la Fondation		878 466	-	878 466	670 500
TOTAL ACTIF CIRCULANT		4 633 069	15 123	4 617 946	4 267 070
TOTAL ACTIF		12 313 892	1 656 249	10 657 644	10 387 595

PASSIF	Note annex	Exercice 2020		Exercice 2019	
FONDS PROPRES	4.5.5.				
Fonds propres sans droit de reprise			5 495 556	5 511 656	
Réserves			3 715 866	3 604 340	
Report à nouveau			660 132	660 132	
Excédent / Déficit de l'exercice			188 592	111 526	
TOTAL FONDS PROPRES			10 060 145	9 887 653	
FONDS REPORTEES ET DÉDIÉS					
TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES			-	-	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			-	-	
DETTES					
Dettes financières			34 620	35 450	
Emprunts et dettes financières diverses			34 620	35 450	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			412 992	312 992	
Dettes d'exploitation			72 551	92 326	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			69 798	84 119	
Autres dettes			2 754	8 207	
Produits constatés d'avance			77 335	59 174	
TOTAL DETTES			597 498	499 942	
TOTAL PASSIF			10 657 644	10 387 595	

¹ Le bilan est présenté selon le format prévu dans le règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (voir 4.1.).

3. Compte de résultat² de la Fondation

En €	Note annex	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
<i>Ventes de biens et de prestations de services :</i>			
Prestations de services		7 981	127 505
Revenus des immeubles de rapport		288 928	282 784
<i>Produits de tiers financeurs :</i>			
Concours publics et subventions d'exploitation		100 165	-
Dons et mécénats		66 740	15 039
Reprises du financement rattaché à un actif		16 099	16 099
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		1 787	9 450
Autres produits		-	173
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		481 702	451 049
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats		496	-
Autres achats et charges externes		96 328	138 007
Charges de personnel		29 183	39 157
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		80 828	87 060
Autres charges		89 010	82 490
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		295 846	346 714
RESULTAT D'EXPLOITATION		185 855	104 336
PRODUITS FINANCIERS			
Autres produits financiers		2 737	7 190
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		2 737	7 190
CHARGES FINANCIÈRES			
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		-	-
RESULTAT FINANCIER		2 737	7 190
TOTAL PRODUITS	4.6.2.	484 438	458 239
TOTAL CHARGES	4.6.1.	295 846	346 714
RESULTAT (EXCEDENT)		188 592	111 526
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
<i>Dons en nature</i>			
Prestation en nature (mise à disposition de personnel)		133 706	144 678
<i>Bénévolat</i>			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
<i>Secours en nature</i>			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestation en nature (mise à disposition de personnel)		133 706	144 678
<i>Personnel bénévole</i>			

² Le bilan est présenté selon le format prévu dans le règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (voir 4.1.).

4. Annexe

Le total du bilan de l'exercice clos le 31/12/2020 est de 10 657 644€.

L'excédent de l'exercice est de 188 592€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

4.1. Principes d'établissement des états financiers

Le règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 a abrogé le règlement du CRC n° 1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, modifié par le règlement du CRC n°2009-01 du 3 décembre 2009. Il s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

4.2. Règles et méthodes comptables

Les comptes de la Fondation sont tenus selon le référentiel comptable constitué du recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP), de l'instruction comptable commune du 17 décembre 2019 (BOFIP-GCP-19-0055 du 16/01/2020) et du plan de comptes commun, et notamment des comptes spécifiques prévus pour les fondations universitaires.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan :

- Au coût d'acquisition lorsqu'elles sont acquises de manière onéreuse : prix d'achat et frais accessoires ;
- À la valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit par voie de legs et donations correspondant à la valeur qui aurait été acquittée dans les conditions normales de marché.

La réglementation CRC n°2002-10, l'avis n°2004-11 du 23 juin 2004 du Conseil national de comptabilité et l'instruction de mise en œuvre de la comptabilisation par composant des actifs BOFIP-GCP-8 ne sont appliquées.

La Fondation n'a pas classé ses actifs en les scindant en actifs inaliénables d'une part et actifs aliénables d'autre part.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Biens	Durée
Constructions	50 ans
Aménagements et agencements de terrain	20 ans
Aménagements et agencements des constructions	20 ans
Matériel et outillage	10 ans
Installations générales	20 ans
Matériels de bureau	5 ans
Mobiliers de bureau et autres	10 ans
Matériels informatiques	5 ans

4.2.2. Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrabilité.

4.2.3. Fonds propres

Les fonds propres représentatifs d'actifs et les dotations ayant un caractère consommable sont distingués.

Pour traduire en comptabilité le caractère consommable de ces dotations, la quote-part correspondante aux prévisions résultant du plan pluriannuel de consommation, ou à défaut 1/5^è de la dotation, est inscrite au compte de résultat.

4.2.4. Fonds dédiés

Le mécanisme des fonds dédiés (fonds affectés) n'est pas utilisé.

4.2.5. Provisions

Conformément au règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, les provisions pour risques et charges sont constatées dès qu'il y a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'une sortie de ressources au profit de ce tiers se fera, et ce, sans contrepartie. Ces provisions sont identifiées et estimées par l'ordonnateur en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

4.2.6. Reconnaissance du revenu

Les recettes sont reconnues à l'avancement des conventions selon le rythme des dépenses.

4.3. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe qui impactent l'ensemble des marchés pour une durée qui est difficile d'apprécier à ce stade.

Néanmoins, l'analyse de la situation à date ne remet pas en cause la valeur des actifs et des passifs ainsi que le niveau des ressources de la Fondation. La trésorerie de la Fondation est suffisante pour faire face à une telle situation sans craindre pour sa continuité d'exploitation.

4.4. Corrections d'erreurs sur l'exercice 2020

Néant.

4.5. Notes sur le bilan

4.5.1. Les provisions

Aucune provision n'est constatée dans les comptes de la Fondation.

4.5.2. Les dépréciations

EN €	Au 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Au 31/12/2020
Dépréciations des immobilisations				-
Dépréciations des stocks et en-cours				-
Dépréciations des comptes de tiers	16 911		1 787	15 123
Dépréciations des comptes financiers				-
TOTAL DES DEPRECIATIONS	16 911	-	1 787	15 123

L'ensemble des dépréciations des comptes de tiers concernent des créances locatives détenues dans le cadre de l'exploitation des immeubles de rapport de la Fondation, et ce selon la répartition suivante :

EN €	Montant créance	Montant déprécié
RASOLONDRAIBE NIVOSOA	22961	10443
GAELLE MARZIN	4680	4680
Total	27641	15123

Dans l'affaire « RASOLONDRAIBE NIVOSOA », suite au lancement d'une procédure contentieuse en 2018, le président du TI de Courbevoie a ordonné le 20 mai 2019 une saisie des rémunérations. Cette saisie n'a pas été fructueuse.

Après recherches, il s'avère que l'ex locataire est désormais domiciliée à Saint-Denis de La REUNION, sans activité professionnelle. En date du 26 novembre 2020, l'avocat a demandé à l'huissier de tenter une exécution du jugement à sa nouvelle adresse mais pour le moment il n'y a aucun retour. Une nouvelle saisie bancaire a été tentée mais elle s'est avérée infructueuse.

4.5.3. Les immobilisations

EN €	Valeur brute au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Transferts	Valeur brute au 31/12/2020	Δ N/N-1
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles	7 677 213	-	-	-	7 677 213	-
Agencements et aménagements de terrains (1)	4 803 000				4 803 000	-
Constructions	2 288 307				2 288 307	-
Installations techniques, matériel et outillage	122 939				122 939	-
Autres immobilisations corporelles	462 967				462 967	-
Immobilisations financières	3 610	-	-	-	3 610	-
Dépôts et cautionnements versés	3 610				3 610	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 680 823	-	-	-	7 680 823	-
(1):						
Immeuble Saint-Roch - Terrain	4 424 000				4 424 000	
Immeuble Levallois - Terrain	379 000				379 000	

L'actif immobilisé de la fondation est principalement constitué des immeubles de rapport et des travaux s'y afférents.

Il n'y a eu aucun mouvement, ni acquisitions, ni sorties ni cessions sur l'exercice 2020.

4.5.4. Les amortissements

EN €	Amortissements cumulés au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exerci	Transferts	Amortissements cumulés au 31/12/2020	Δ N/N-1
Amortissements immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Amortissements immobilisation corporelles	1 560 297	80 828	-	-	1 641 125	80 828
Constructions	1 162 474	52 987			1 215 462	52 987
Installations techniques, matériel et outillage	122 939				122 939	-
Autres immobilisations corporelles	274 884	27 841			302 725	27 841
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 560 297	80 828	-	-	1 641 125	80 828

4.5.5. Les fonds propres

EN €	Au 01/01/2020	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Au 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise (1)	5 511 656			- 16 099	5 495 556
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Ecart de réévaluation	-				-
Réserves	3 604 340	111 526			3 715 866
Report à nouveau	660 132				660 132
Excédent / Déficit de l'exercice	111 526	- 111 526	188 592		188 592
Situation nette	9 887 653	-	188 592	- 16 099	10 060 145
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	-				-
Provisions réglementées	-				-
Total	9 887 653	-	188 592	- 16 099	10 060 145
(1) Dont contrepartie d'actifs immobilisés :					
Immeuble Levallois - Terrain	379 000				379 000
Immeuble Levallois - Appartement(s)	169 000				169 000
Immeuble Saint-Roch - Terrain	4 424 000				4 424 000
Immeuble Saint-Roch - Appartement(s)	619 538				619 538
Reprises	-79 883				-95 982

Les fonds propres sont majoritairement constitués des apports relatifs aux actifs du Legs Bernard De Queslen et des réserves.

En date du 12 mars 2020, le conseil d'administration du CNAM a approuvé l'affectation du résultat 2019, d'un montant de 111 525,51€, aux réserves.

4.5.6. Les fonds reportés et dédiés

Néant, voir point 4.2.4.

4.5.7. Les créances

EN €	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Échéance à 1 an au plus (3)	Echéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Créances de l'actif circulant	412 297	549 277	549 277	-
Créances sur des entités publiques	46 176	174 176	174 176	
Créances clients et comptes rattachés	366 121	375 101	375 101	
Total	412 297	549 277	549 277	-

4.5.8. Les dettes

EN €	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Échéance à 1 an au plus (1)	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Dettes financières	35 450	34 620	-	34 620	-
Dettes financières et autres emprunts	35 450	34 620		34 620	
Dettes non financières	464 492	562 878	562 878	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 119	69 798	69 798		
Avances et acomptes reçus	312 992	412 992	412 992		
Autres dettes non financières	8 207	2 754	2 754		
Produits constatés d'avance	59 174	77 335	77 335		
Total	499 942	597 498	562 878	34 620	-

Les dettes sont majoritairement constituées des avances reçues :

PROJET/CHAIRE	AVANCES RECUES EN €
CHAIRE ENTREPRISE&SANTÉ	122736
CHAIRE NOUVEAUX RISQUES	100000
LEARNING LAB HUMAN CHANGE	190256
TOTAL	412992

4.5.9. Les disponibilités

Les dépenses et les recettes de la Fondation sont encaissées et décaissées sur le compte de l'agent comptable du CNAM.

Les disponibilités de la Fondation issues du Legs Bernard De Queslen (3 203K€) sont placées au Crédit Mutuel sur un compte sur livret spécifique aux Organismes à but non lucratif.

EN €	2018	2019	2020
TRESORERIE A L'OUVERTURE	3 436 849	3 652 267	3 871 684
TRESORERIE A LA CLOTURE	3 652 267	3 871 684	4 082 386
VARIATION DE TRESORERIE	215 419	219 416	210 703

4.6. Note sur le compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2020 est excédentaire à hauteur de 188K€, en progression de 77K€ par rapport à celui de l'exercice 2019.

Items	Part (%) 2020	2020	2019	2018	Moyenne (3 derniers exercices)	Variation 2019-2020
Total charges	100%	295 846 €	346 714 €	281 755 €	308 105 €	50 867 €
Total produits	100%	484 438 €	458 239 €	459 926 €	467 535 €	- 26 199 €
Résultat		188 592 €	111 526 €	178 171 €	144 185 €	- 77 066 €
Variation du résultat	69%	77 066 €	- 66 646 €	- 4 391 €		

4.6.1. Les charges

Les charges ont baissé 51K€ entre 2019 et 2020, et ce, principalement sur le postes achats et charges externes (-41K€). Ce poste avait été « impacté » en 2019 par les frais d'organisation du GRAND PRIX CHARLES-HENRI BESNARD et en 2018 par l'étude « Prospective entreprises et santé ».

Items	Part (%) 2020	2020	2019	2018	Moyenne (3 derniers exercices)	Variation 2019-2020
Achats et charges externes	33%	96 825 €	138 007 €	172 109 €	135 647 €	41 182 €
Charges de personnel	10%	29 183 €	39 157 €	- €	22 780 €	9 974 €
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	27%	80 828 €	87 060 €	88 295 €	85 395 €	6 232 €
Autres charges	30%	89 010 €	82 490 €	21 351 €	64 283 €	- 6 521 €
Charges financières	0%	- €	- €	- €	- €	- €
Total charges	100%	295 846 €	346 714 €	281 755 €	308 105 €	50 867 €
Variation annuelle des charges	-15%	- 50 867 €	64 959 €	- 47 574 €		

➤ Les charges de personnel et les contributions volontaires

Suite à des vacances de postes commencées en 2017, les charges de personnel avaient fortement diminué pour finir nulle dans les comptes 2018.

A partir mi-2018, période à laquelle les nouveaux agents affectés à la Fondation sont entrés en fonction, les rémunérations de ces derniers ont été comptabilisées dans les comptes non agrégés du CNAM et sans faire l'objet d'une facturation prestations internes entre le CNAM et la Fondation.

A compter de janvier 2019 ces rémunérations ont été enregistrées directement dans les comptes de la Fondation.

Néanmoins, une partie des missions de la Fondation sont assurées par du personnel « mis à disposition » par le CNAM et dont les charges sont comptabilisées dans les comptes non agrégés du CNAM ; ces charges figurent au pied du compte de résultat en contributions volontaires. Elles sont de 133K€ en 2020 contre 145K€ en 2019.

➤ Les prix et les bourses

Il n'y a eu ni de bourses octroyées ni de prix décernés par la Fondation du CNAM en 2020.

Pour rappel :

- Les dernières bourses octroyées en 2016 avaient été versées en 2017 pour 54K€ ;
- En 2019, le GRAND PRIX CHARLES-HENRI BESNARD a été décerné à Mobius et Wind my roof, deux innovations prometteuses dans l'art de bâtir. Les lauréats ont reçu le premier prix ex æquo, d'une valeur de 25 000 € chacun, destiné à financer la réalisation de leur projet.

4.6.2. Les produits

Les produits varient peu entre 2019 et 2020 (+26K€, +6%). Ils se répartissent toujours principalement entre les revenus issus des immeubles de rapport reçu dans le cadre du legs et d'un agrégat composé des prestations de recherches facturées et des financements reçus notamment dans le cadre des chaires partenariales et du projet « Learning Lab Human Change ».

Items	Part (%) 2020	2020	2019	2018	Moyenne (3 derniers exercices)	Variation 2019-2020
Ventes de biens et de prestations de services	61%	296 909 €	410 289 €	347 608 €	351 602 €	113 380 €
Produits de tiers financeurs	38%	183 005 €	31 138 €	97 792 €	103 979 €	- 151 867 €
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0%	1 787 €	9 450 €	- €	3 746 €	7 663 €
Autres produits	0%	- €	173 €	1 531 €	568 €	173 €
Produits financiers	1%	2 737 €	7 190 €	12 994 €	7 640 €	4 453 €
Total produits	100%	484 438 €	458 239 €	459 926 €	467 535 €	- 26 199 €
Variation annuelle des produits	6%	26 199 €	- 1 687 €	- 51 965 €		

➤ Produits liés aux conventions (prestations de services et produits de tiers financeurs)

En €	2020	2019	2018	2017
Total	174 887 €	142 544 €	144 387 €	167 740 €
Chaire Entreprise et santé	24 452 €	47 437 €	120 487 €	72 830 €
LEARNING LAB HUMAN CHANGE	68 265 €	77 831 €	23 640 €	39 054 €
Chaire Nouveaux risques	79 220 €	15 826 €	- €	- €
Dons divers	2 950 €	1 450 €	260 €	13 856 €
Total	174 887 €	142 544 €	144 387 €	167 740 €

Dans le cadre d'une convention de partenariat triennale, Le Cnam et Allianz France ont lancé en 2019 une chaire de prospective et de formation pour relever le défi de la compréhension des nouveaux risques, un enjeu clé pour les sociétés d'assurance.

Dans le cadre d'une convention de partenariat triennale, le Cnam et Malakoff Médéric avaient unis leurs compétences et leurs moyens pour créer en 2017 la chaire Entreprises et santé afin d'accompagner les entreprises dans leur maîtrise des enjeux de la santé au travail.

Le Learning Lab Human Change, se propose de réunir au Cnam des entreprises, des start-up, des écosystèmes, des élèves et des enseignants-chercheurs de toutes disciplines afin de réfléchir, partager, tester et apprendre de ces évolutions.

➤ **Les revenus des immeubles de rapport**

Les revenus des immeubles de rapport (loyers et charges locatives) constituent toujours la principale source de financements des actions de la Fondation. Depuis 2018, et la fin de la vacance d'un certain nombre d'appartements, ils sont en moyenne aux alentours des 285K€.

PRODUITS (en euros)	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Revenus des immeubles de rapport	288 928	282 784	284 915

4.7. Etats spécifiques relatifs aux entités faisant appel public à la générosité

Les associations et fondations qui font appel à la générosité du public incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et destination ;
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public ;
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

La Fondation du CNAM n'est pas tenue d'inclure dans l'annexe de ses comptes ces états car elle ne fait pas à proprement parler appel à la générosité du public.

En effet, pour être qualifié d'appel à la générosité du public il faut solliciter activement le grand public dans le but de collecter des fonds destinés à financer une cause définie (scientifique, sociale, familiale, humanitaire, philanthropique, éducative, sportive, culturelle ou concourant à la défense de l'environnement).

Pour être qualifié d'actif, l'appel doit être mené soit sur la voie publique, soit via l'utilisation de moyens de communication (spots radiophoniques et télévisés, affichage dans l'espace public, publicité dans les journaux et magazines, envoi de courriers ou de SMS...).

Par ailleurs, dans le cas où la Fondation ferait appel activement à la générosité du public, ces états ne seraient obligatoires que si le montant des dons collectés dépasse 153 000 € au cours de l'un des 2 exercices précédents ou de l'exercice en cours.

Néanmoins, à titre informatif, un « compte emplois-ressources » a été dressé au regard des activités de la Fondation.

EMPLOIS	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	Variation 2019-2020	RESSOURCES	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	Variation 2019-2020
Missions générales de la FDC	13 993 €	12 322 €	1 671 €	Missions générales de la FDC	3 850 €	623 €	3 227 €
Conventions de la FDC	100 546 €	66 156 €	34 390 €	Conventions de la FDC	171 937 €	141 094 €	30 843 €
Gestion immeubles du LBQ	71 294 €	70 461 €	833 €	Gestion immeubles du LBQ	290 764 €	290 973 €	- 209 €
Mécénat Besnard de Quelen	1 €	71 557 €	- 71 556 €	Mécénat Besnard de Quelen	- €	- €	- €
Personnel Fondation du Cnam	29 183 €	39 157 €	- 9 974 €	Personnel Fondation du Cnam	- €	- €	- €
TOTAL DES EMPLOIS	215 018 €	259 654 €	- 44 635 €	TOTAL DES RESSOURCES	466 551 €	432 690 €	33 861 €
DOTATIONS	80 828 €	87 060 €	- 6 232 €	REPRISES	17 887 €	25 549 €	- 7 663 €
REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	- €	- €	- €	UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	- €	- €	- €
EXCEDENT DE L'EXERCICE	188 592 €	111 526 €	77 066 €	DEFICIT DE L'EXERCICE	- €	- €	- €
TOTAL	484 438 €	458 239 €	26 199 €	TOTAL	484 438 €	458 239 €	26 199 €

	Excédent 2020	Excédent 2019	Variation excédent
Missions générales de la FDC	- 10 143 €	- 11 699 €	1 556 €
Conventions de la FDC	71 391 €	74 938 €	- 3 547 €
Gestion immeubles du LBQ	219 470 €	220 512 €	- 1 042 €
Mécénat Besnard de Quelen	- 1 €	- 71 557 €	71 556 €
Personnel Fondation du Cnam	- 29 183 €	- 39 157 €	9 974 €
TOTAL	251 533 €	173 036 €	78 497 €
Dotations/Reprises	- 62 942 €	- 61 511 €	- 1 431 €
Fonds dédiés	- €	- €	- €
EXCEDENT/DEFICIT DE L'EXERCICE	188 592 €	111 526 €	77 066 €
TOTAL	- €	- €	- €